

Rencontres intercommunales du SCOTERS

Communauté de communes de la Porte du Vignoble
Mercredi 10 juin 2015

Le foncier, une préoccupation majeure

Loi ENE 2 (Grenelle) :

- * Analyser la consommation d'espaces agricoles et naturels
 - * Arrêter des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace
 - * Préciser des indicateurs pour évaluer cette consommation



Un Groupe Foncier

- **Quantifier les besoins** fonciers au regard d'objectifs d'économie du foncier et du projet de développement du SCOTERS
 - Définir les **indicateurs** et les **modalités de suivi**
 - **Outiliser** le territoire (*fiches d'identités intercommunales, outil de saisie des permis, rencontres annuelles des intercommunalités...*)



Les objectifs visés par le territoire du SCOTERS

Produire

4 000 logements par an

Strasbourg

900

EMS hors Stras.

1 800

Autres interco

1 300

Mieux localiser

Dans l'enveloppe urbaine

60 % (EMS) et 50 % (autres interco)

Zones principales de développement

Autres secteurs

En extension

40 % (EMS) et 50 % (autres interco)

75% dans les zones principales de développement

25% dans les autres secteurs

Moins consommer

740 ha sur 6 ans dont 420 ha pour l'activité et 320 ha pour le logement

Résultats 2014 : « rodage » des outils

- 2013, mise en place des rencontres intercommunales et des fiches par communauté de communes
 - 2014, nouveaux outils pour mesurer la consommation foncière :
 - * Abandon de la méthode BDOCS (*photo-interprétation / enveloppes urbaines*)
 - * Exploitation des fichiers fiscaux MAJIC
 - * Base SCOTERS de saisies des permis par les communes

=> Se donner la possibilité d'informations annuelles (MAJIC + PC)

=> Une réactualisation des fiches de suivi, plus efficaces pour cibler les objectifs du SCOTERS

Bilan sur les saisies des permis par les communes

Mise en service du portail de saisie
www.adeus.org/foncier_SCOTERS

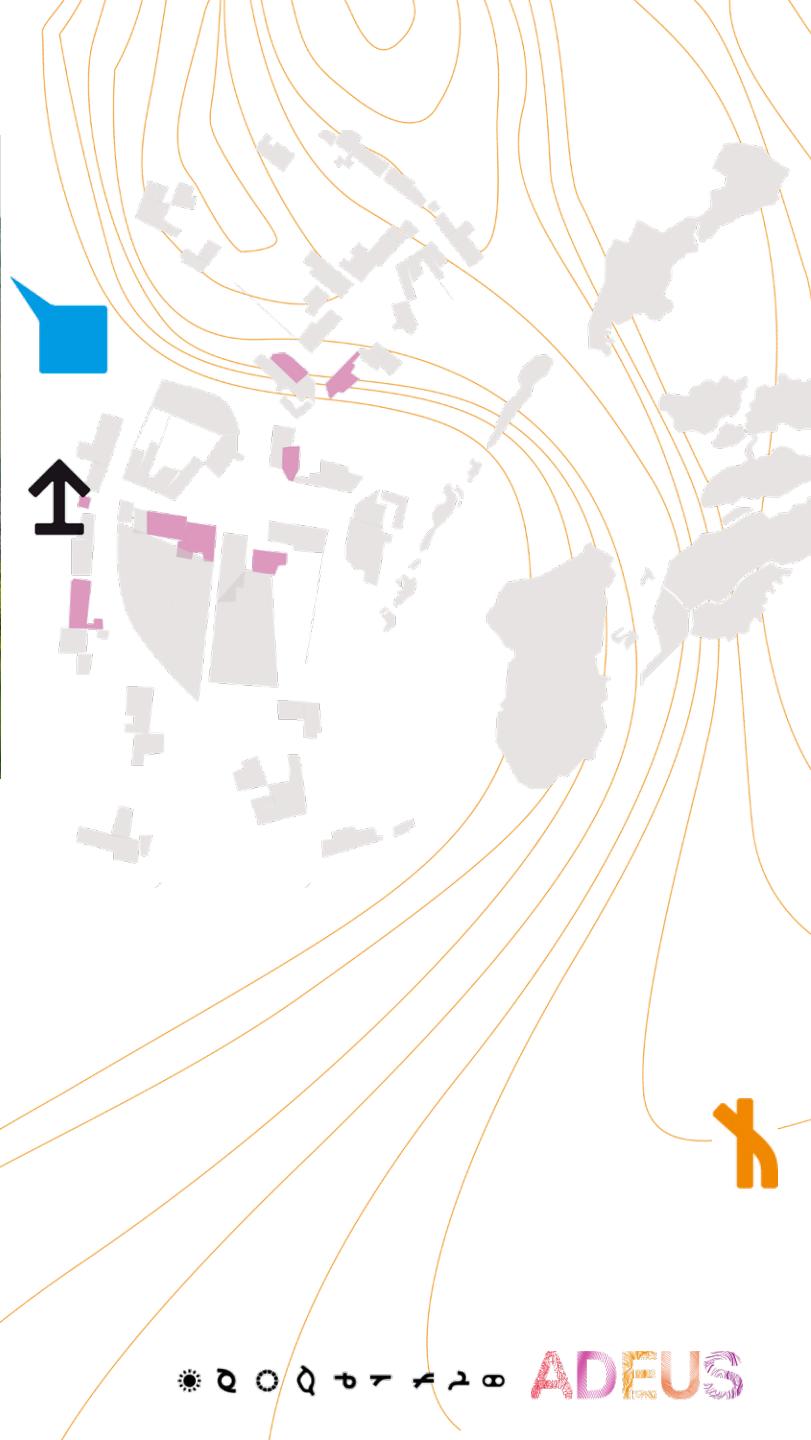
- * 7 communes (*hors EMS*) pour 38 permis saisis
- * Des saisies qui ont globalement eu lieu entre les élections et la pause estivale
- * Des permis bien renseignés
- * Croisement en cours avec la base du CD67
- * **Travaux 2015** : récupération des bases CD67 et Eurométropole + fabrication d'une base commune avec le portail du SCOTERS



Communauté de Communes de la Porte du Vignoble

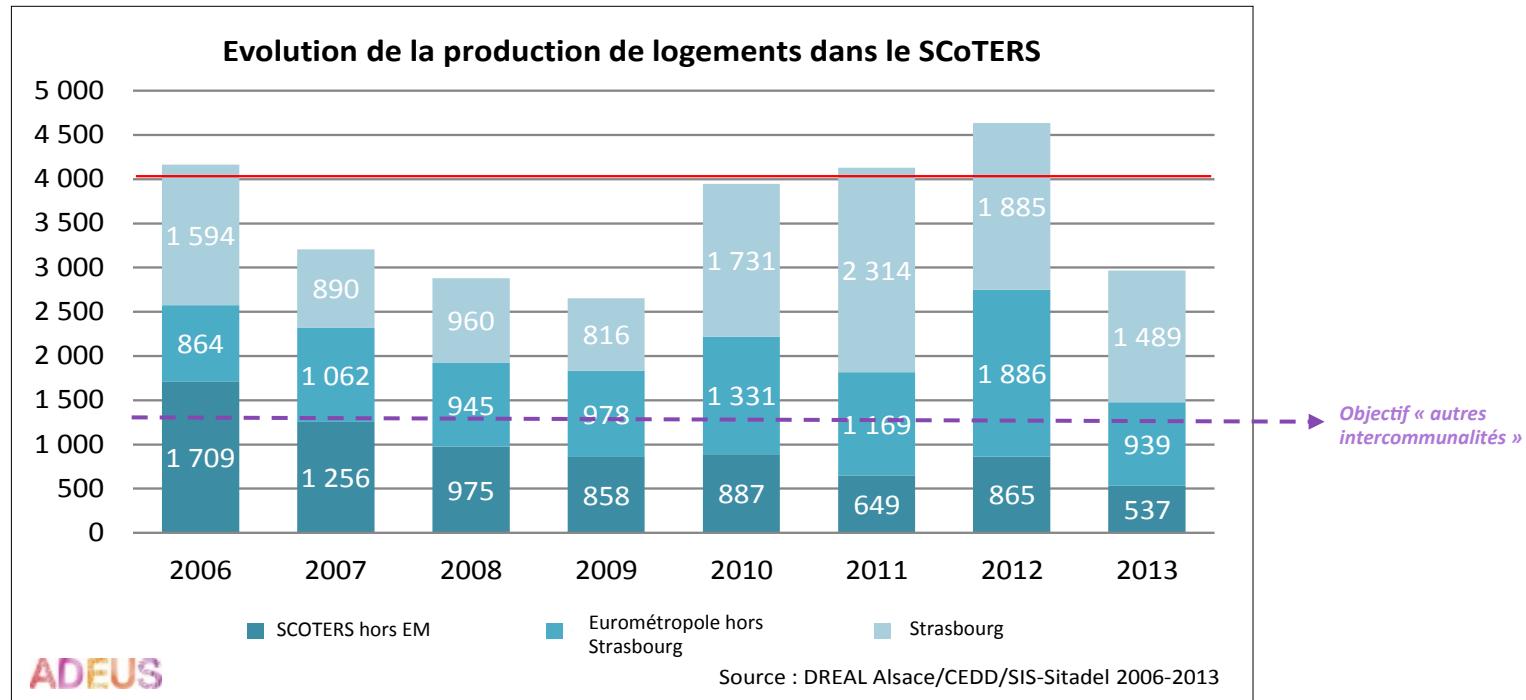


6 / Rencontres intercommunales du SCOTERS



• Q O Q b r f 2 w ADEUS

Objectif 1 / SCOTERS : construire 4 000 logements par an, dont 1 300 dans les intercommunalités autres que l'Eurométropole

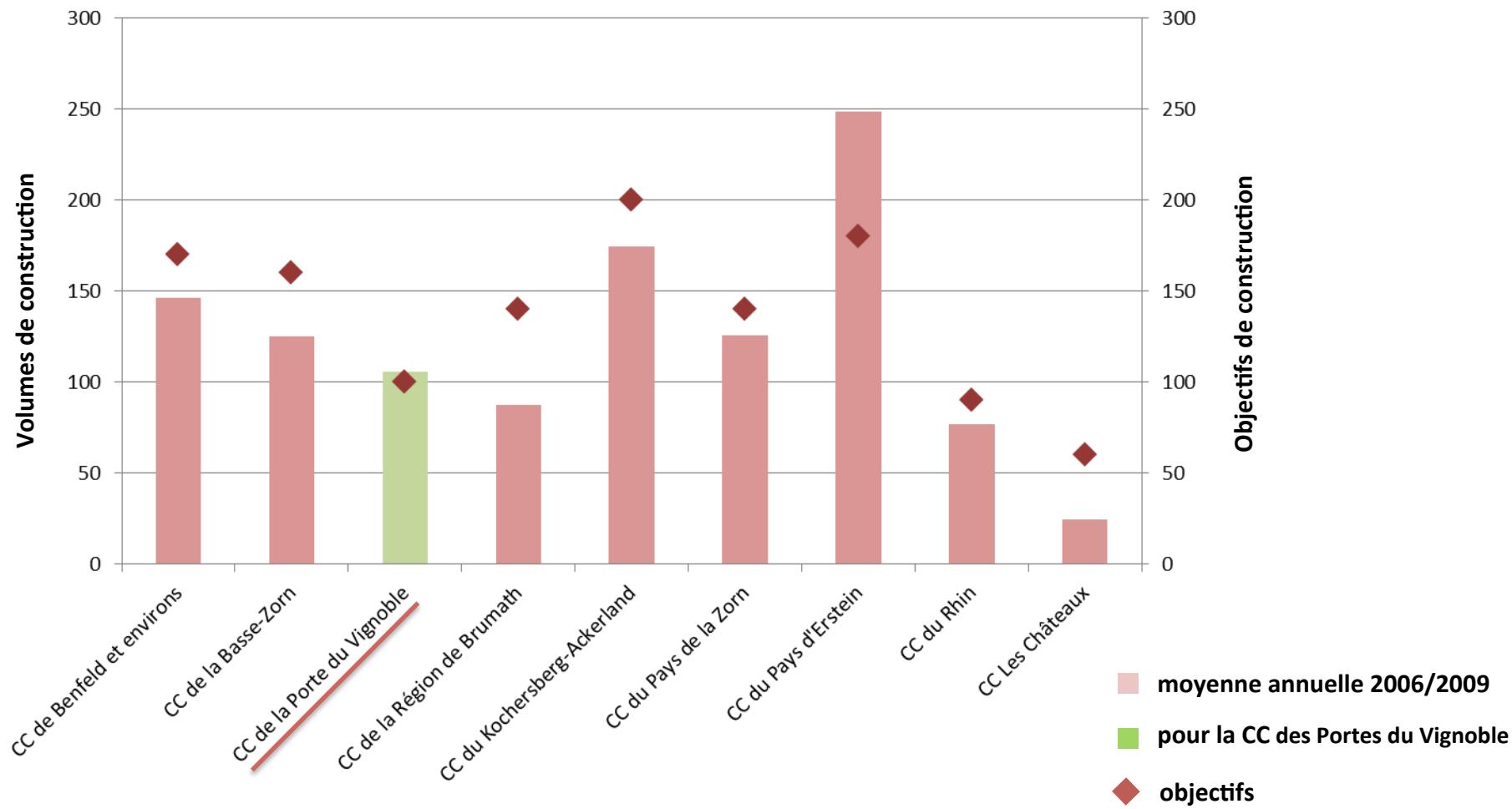


- ❖ Des objectifs régulièrement atteints depuis 2006
 - ❖ 2013 marque une rupture avec un recul de 36% par rapport à 2012
-
- ❖ Malgré ce recul, le SCOTERS concentre 58 % de la production bas-rhinoise de logements
 - ❖ Les politiques locales (PLH) et nationales (dispositifs fiscaux) contribuent à cette concentration



Objectif 1 / Communauté de communes Porte du Vignoble : construire 100 logements par an

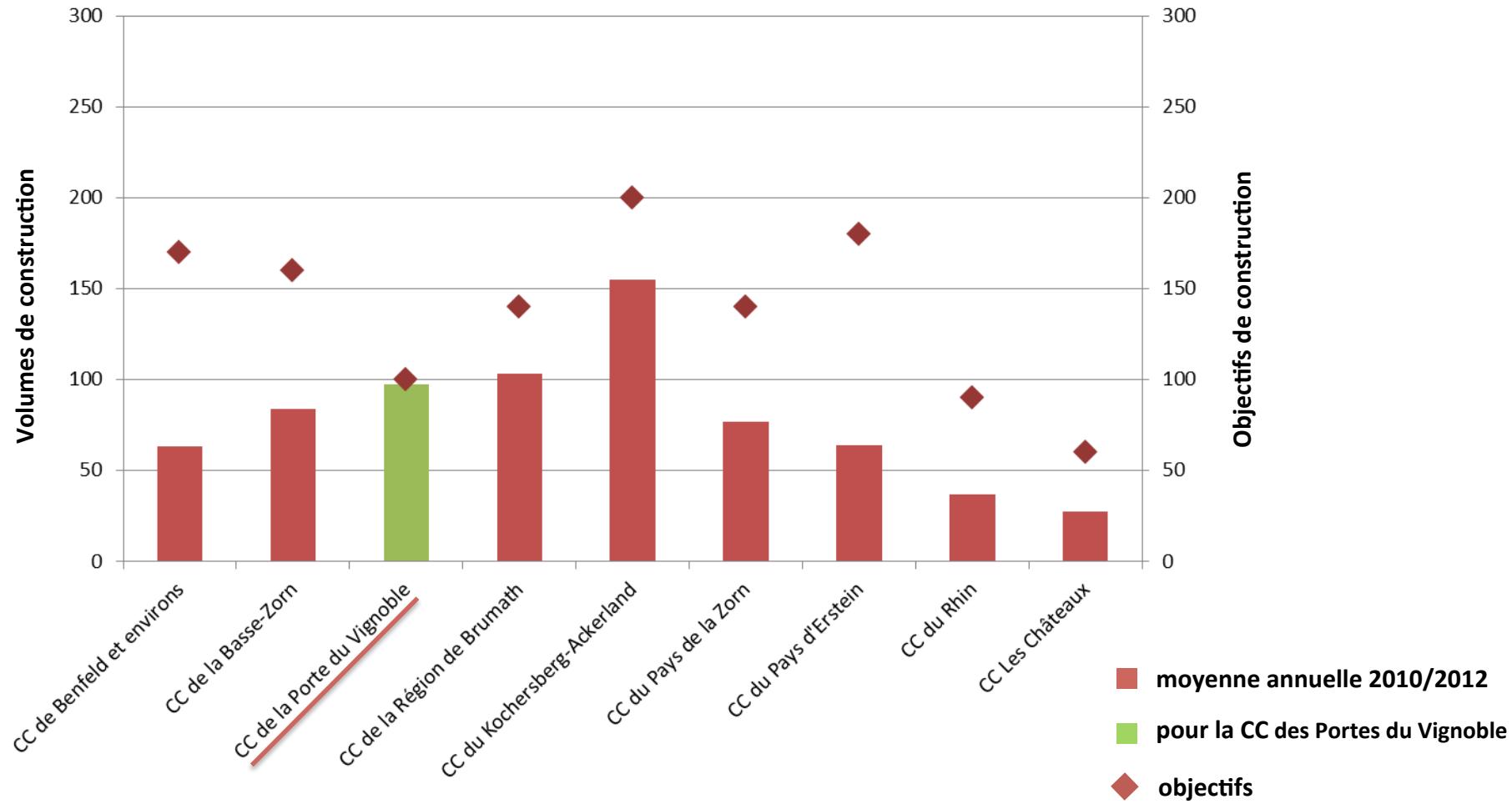
Niveaux de construction et objectifs par CC entre 2006 - 2009



Source : DREAL Alsace/ CEDD/SIS-Sitadel 2006-2013

Objectif 1 / Communauté de communes Porte du Vignoble : construire 100 logements par an

Niveaux de construction et objectifs par CC entre 2011 - 2013

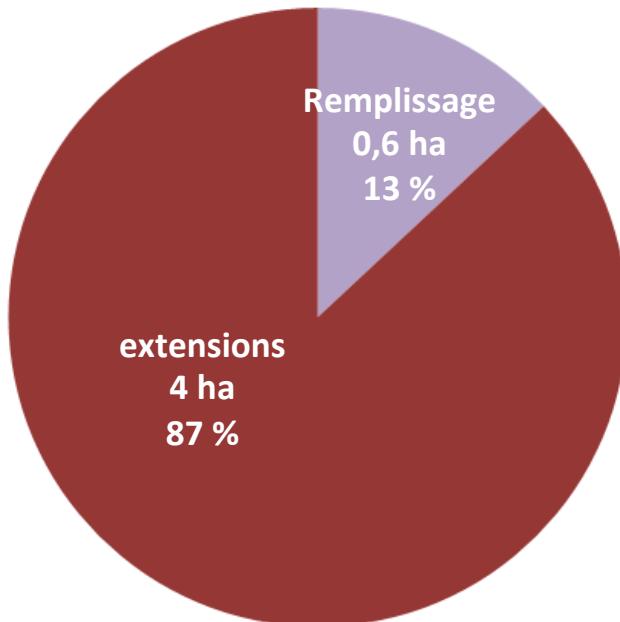


Source : DREAL Alsace/ CEDD/SIS-Sitadel 2006-2013

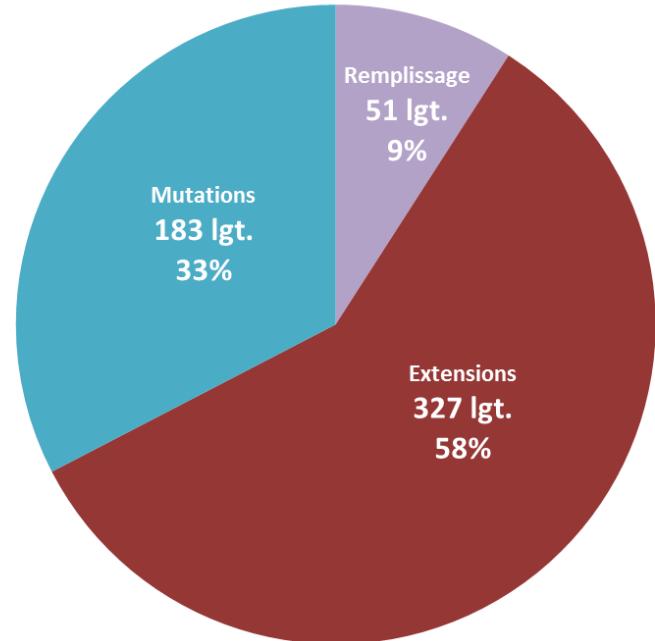


Objectif 2 : au moins 50% des nouveaux logements dans l'enveloppe urbaine

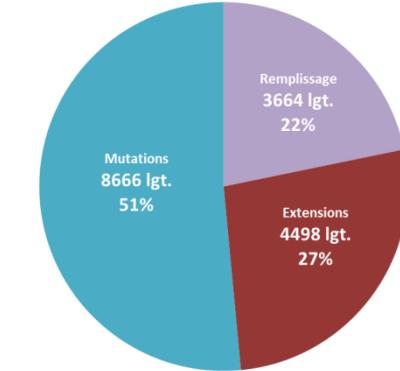
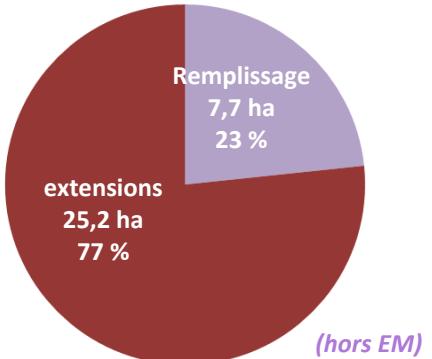
Type de consommation foncière par an



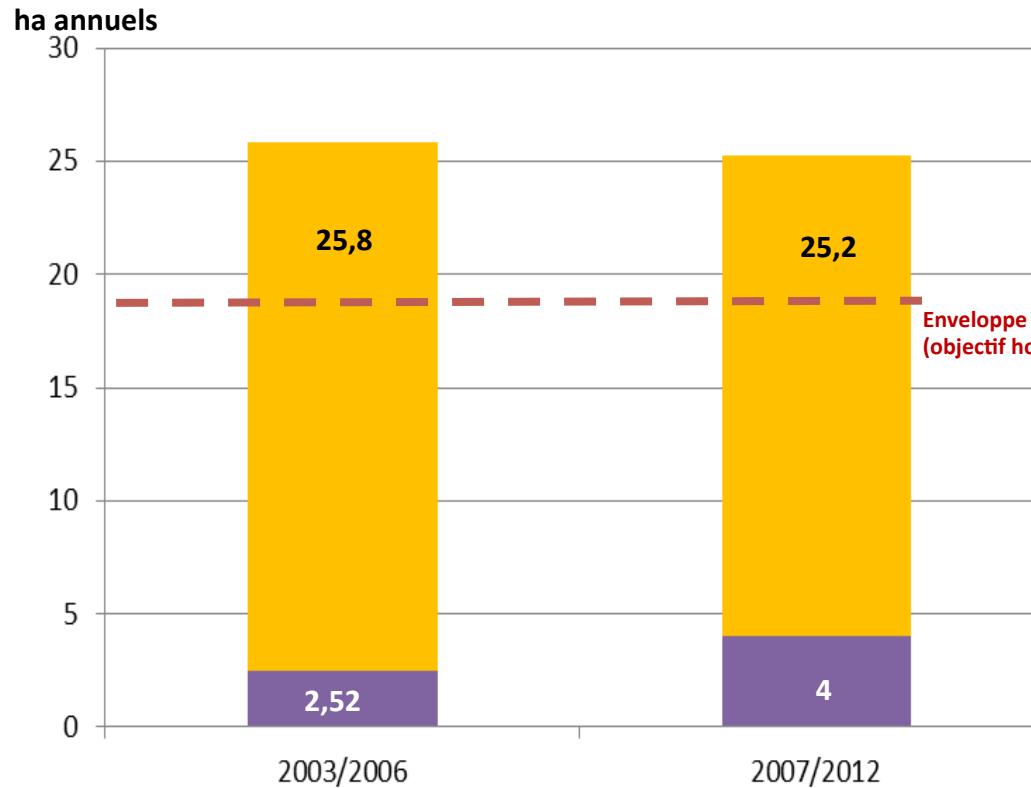
Répartition de la création de logements (6 ans)



SCOTERS



Objectif 3 : 20 ha / an maximum à consommer en extension pour le logement dans les CC hors EMS



Consommation foncière annuelle en extension pour les logements dans la **CC** de la **Porte du Vignoble** et le **SCOTERS** hors **Eurométropole**

A l'échelle du SCOTERS hors EM

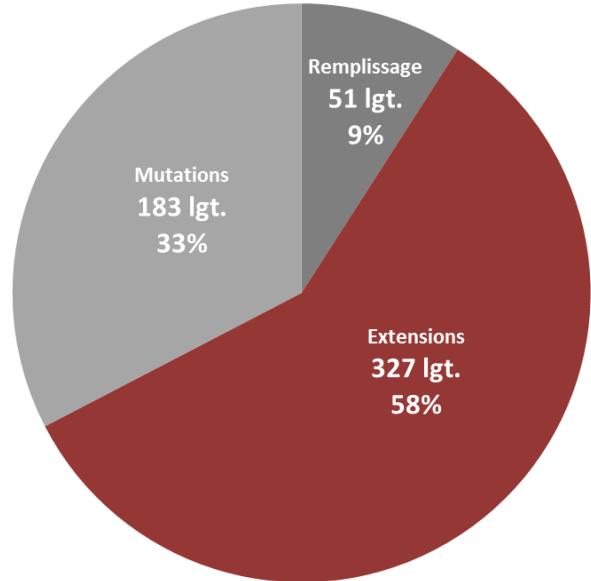
- ❖ Une consommation du foncier en extension en légère réduction
- ❖ Mais un objectif moyen annuel jamais atteint
- ❖ « Surconsommation » de plus de 5 ha par an

Sources : ADEUS / MAJIC 2013

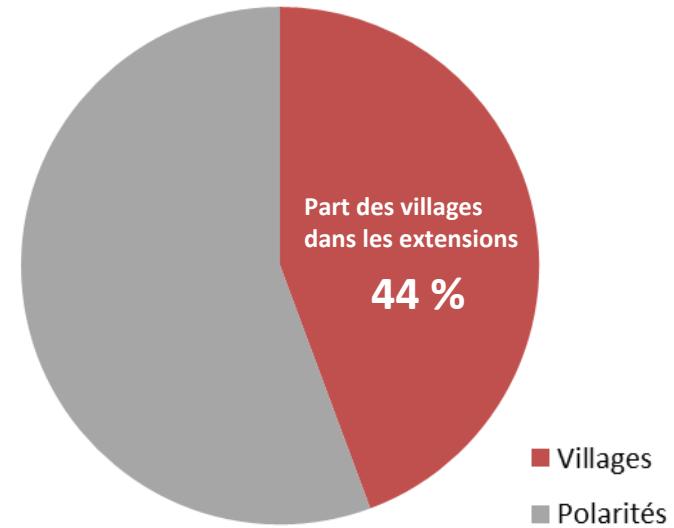


Objectif 4 : 75% des nouveaux logements en extension, dans les zones prioritaires de développement

❖ Données non quantifiables par MAJIC en 2013



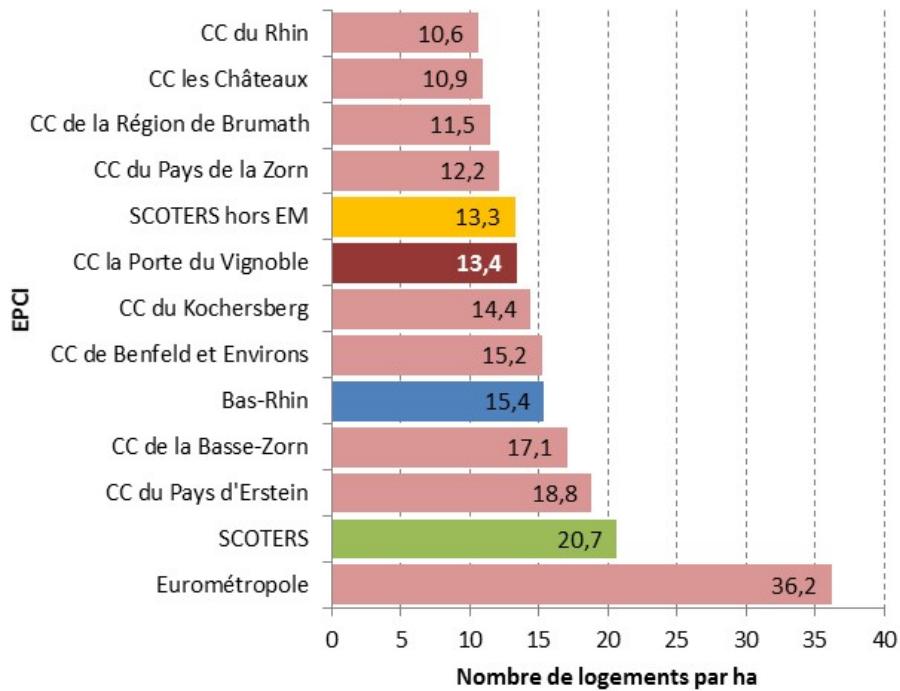
327 logements en extension
entre 2007-2012



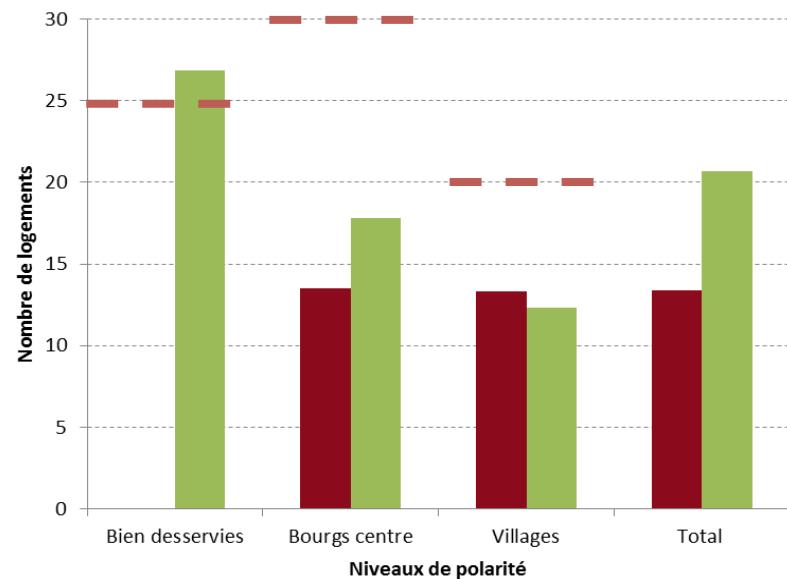
Dont 145 dans les villages (44%)

Objectif 5 : densité minimale dans les extensions

**DENSITES DE LOGEMENTS EN EXTENSION-
2007-2012** (logements par hectares)



**DENSITES EN EXTENSION par niveau d'armature
urbaine – PORTE DU VIGNOBLE ET SCOTERS-
2007/2012**



— — Objectif SCOTERS (par niveau d'armature, hors EM)

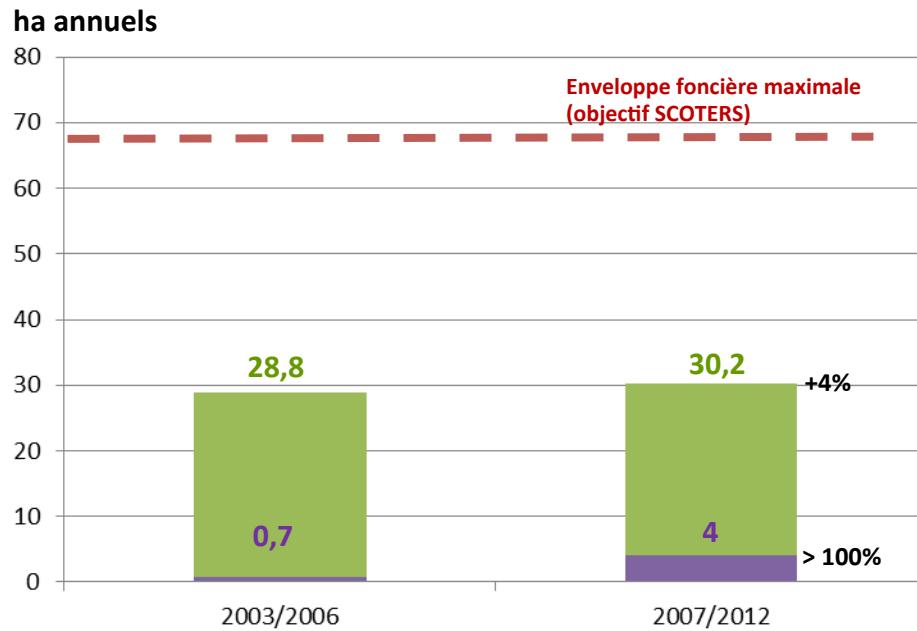
Sources : ADEUS / MAJIC 2013



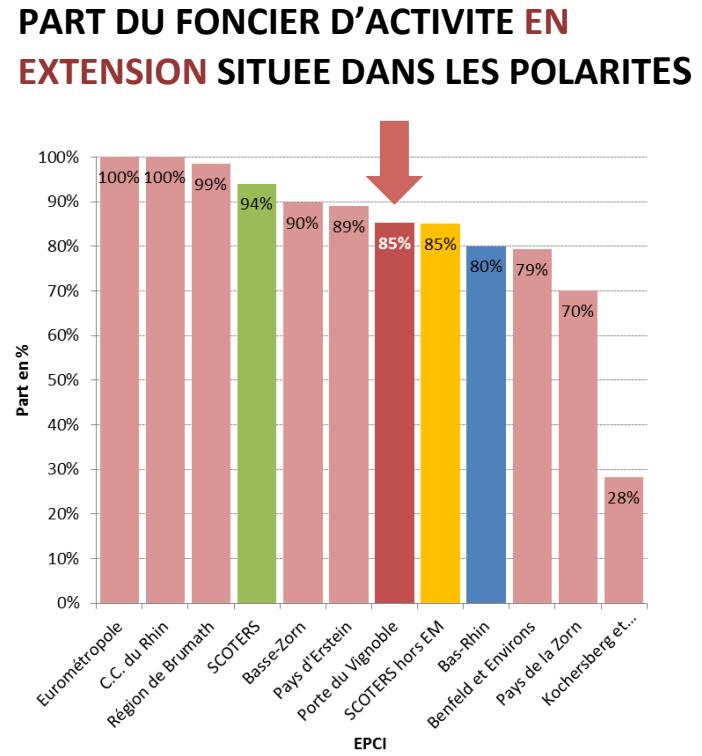
13 / Rencontres intercommunales du SCOTERS



Objectif 6 : 70 ha / an maximum à consommer en extension pour les zones d'activités, à l'échelle du SCOTERS



Consommation foncière annuelle en extension pour l'activité dans la **PORTE DU VIGNOBLE** et le **SCOTERS**



- ❖ A l'échelle du SCOTERS : Moins de la moitié de l'enveloppe annuelle maximale est consommée
 - ❖ Pas « d'émiettement » du foncier d'activité : extensions portées par les polarités

Synthèse vis-à-vis des 6 objectifs

1 Produire 4 000 log/ an

Objectif atteint à 98% dans le SCOTERS mais pas dans les intercommunalités autres que l'EMS.

**La CC de la Porte du Vignoble :
objectif atteint (nombre et
diversification du parc de
logements)**



Au maximum 50%
en extension

SCOTERS : 27%

CC Porte du Vignoble : 58%



20 ha pour extension

SCOTERS : 5 ha consommés
en trop par an, hors EM

CC de la Porte du Vignoble : Accroissement de la consommation foncière en extension



4 75% des logements en extension dans les polarités

Indicateur non mesurable en 2013



Densité des logements produits en extension

SCOTERS : 20,7 logts/ ha
hors EM

CC Porte du Vignoble : 13,4
logts/ ha



70 ha pour extension des zones d'activités

SCOTERS : Moins de la moitié de l'enveloppe maximale annuelle moyenne consommée

**CC Porte du Vignoble :
Reprise du foncier d'activité.
Consommation en extension :
dans les polarités.**



NOTE

La couleur du feu est attribuée à l'échelle du SCOTERS.
La couleur de la CC peut se distinguer de l'objectif global.





Merci de votre attention

